

GRIPPE AVIAIRE AUX ETATS-UNIS

=====

Des foyers de grippe aviaire (ou influenza aviaire ou peste aviaire) se développent aux Etats-Unis, en ce début d'année 1984, essentiellement dans l'Etat de Pennsylvanie (sur la côte est) et secondairement dans trois Etats voisins (New-Jersey, Virginie, Maryland). Les informations publiées dans le bulletin mensuel de l'Office International des Epizooties (Volume 95 n° 12, décembre 1983 et volume 96 n° 1 et 2, janvier et février 1984) permettent de mesurer l'importance de ce phénomène.

La maladie est apparue dans le sud de l'Etat de Pennsylvanie dans le courant du printemps 1983. Sa forme initiale était peu virulente. A partir du mois d'octobre on a remarqué un glissement apparent de la virulence de la souche (H5N2) qui s'est caractérisée rapidement par une augmentation spectaculaire de la mortalité.

Au début du mois de mars 1984, 2000 élevages avaient été examinés et 292 trouvés infectés (273 en Pennsylvanie, 17 en Virginie, 1 dans le Maryland et 1 dans le New-Jersey). Sur ce total, 288 ont été l'objet de mesures d'abattage ce qui a entraîné la destruction de plus de 11.200.000 volailles, asphyxiées au gaz carbonique. Les cadavres ont été détruits et enfouis à une grande profondeur dans des sites appropriés, conformes à la réglementation fédérale ainsi qu'à celles en vigueur dans les Etats concernés.

Toutes les zones autour des foyers ont été placées sous quarantaine. Après l'élimination des effectifs contaminés, les élevages sont désinfectés et doivent respecter un minimum de 30 jours de vide sanitaire. Ils sont testés régulièrement pour la recherche du virus de la grippe aviaire. Les élevages voisins et les abattoirs de volailles sont contrôlés à l'aide d'examen sérologiques et par la recherche directe de virus sur les prélèvements.

Toutes les régions soumises à quarantaine sont donc sous surveillance continue et intensive. Dans ces zones, il n'est pas possible d'obtenir des autorisations d'exportation pour des volailles vivantes, des poussins ou des oeufs à couver.

Enfin, les recherches effectuées à ce jour dans d'autres Etats n'ont révélé aucun cas de grippe aviaire.

F. MOUTOU